



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

7 octobre 2020

Chasse haute 2020

Bilan conforme aux prévisions

Le bilan de la chasse haute 2020 est conforme aux prévisions du service de la chasse, de la pêche et de la faune (SCPF). La part de chamois et de chevreuils prélevés se situe dans la fourchette prévue. En ce qui concerne le cerf le plan de tir a été atteint, à l'exception des unités de gestion 1 (Aletsch – Conches) et 3 (Nanz – Saas). Dès lors une chasse spéciale s'avère nécessaire dans ces zones, notamment pour assurer l'équilibre forêt-gibier.

En 2020, le nombre de cerfs abattus durant la chasse haute s'élève à 1'890 (1'599 l'an dernier), alors que la planification en prévoyait 2'090. Comme prévu, l'ambitieux objectif fixé n'a pas pu être pleinement atteint, en particulier dans les unités de gestion 1 (Aletsch – Conches) et 3 (Nanz – Saas). Le contingent manquant dans ces unités (environ 180 femelles) sera, comme les années précédentes, complété par une chasse spéciale qui se déroulera entre la mi- et fin novembre. La réduction du cheptel est nécessaire dans ces zones pour garantir la fonction protectrice des forêts d'une part, et pour maintenir l'équilibre entre les différentes espèces de la faune d'autre part. En outre, 2'556 chamois, 406 chevreuils et 17 sangliers ont été prélevés.

Les modalités de la chasse spéciale, ainsi que les secteurs concernés, seront communiqués par le biais du Bulletin Officiel du 16 octobre 2020. Les chasseurs domiciliés en Valais qui ont pris leur permis de chasse haute en 2020 pourront s'y inscrire. Parallèlement et comme chaque année, les gardes-chasse professionnels procéderont à des tirs d'assainissement et de régulation (animaux chétifs ou prévention des dégâts aux cultures).

Personne de contact

Yvon Crettenand, Biologiste SCPF, tél. 027 606 70 11 / 079 355 39 15